

# EUROPE

**Les gardes-côtes espagnols interceptent un bateau de pêche traditionnel chargé de migrants au large de l'île de Tenerife, aux Canaries.**



## | FAITS MARQUANTS |

• Les principales priorités du HCR en Europe consistent toujours à assurer l'accès aux territoires, la qualité des procédures d'asile et une protection adéquate pour les demandeurs d'asile. En raison du nombre croissant de demandeurs d'asile qui arrivent au sein de mouvements migratoires mixtes, le HCR s'est employé, de concert avec les gouvernements et des ONG, à améliorer les conditions d'accueil, y compris la qualité de l'aide juridique. Ces efforts, associés aux accords sur le suivi aux frontières, ont rendu la présence du HCR encore plus utile dans les pays de l'Union européenne (UE) ainsi que dans les États voisins.

• Dans les Balkans occidentaux et en Europe orientale, où le nombre de réfugiés et de déplacés internes produits par des conflits passés demeure élevé, le HCR se concentre sur la recherche de solutions durables. Les options favorisées sont toujours le rapatriement librement consenti et l'intégration sur place. La plupart des efforts en cours, notamment l'appui à l'élaboration de cadres juridiques et à des programmes liés au logement et aux moyens de subsistance, sont orientés sur ces solutions.

• Le HCR s'efforce de promouvoir des mesures destinées à remédier à l'apatridie en Europe, en particulier la délivrance de documents pour garantir l'accès aux services sociaux et autres. Ces questions, en rapport avec les populations roms, figurent toujours parmi les priorités du HCR en Europe du Sud-Est.

• En 2008, à la suite de nombreuses initiatives en matière de relations extérieures et de plaidoyer, le financement du HCR a été assuré à hauteur de 47 pour cent par des pays européens. Environ 46 pour cent des contributions du secteur privé sont également provenues d'Europe.



## Environnement opérationnel

En dépit des efforts ciblés déployés par le HCR pour lutter contre les attitudes xénophobes, l'intolérance vis-à-vis des demandeurs d'asile persiste, tant en Europe occidentale qu'en Europe centrale. La crise financière actuelle avive les tensions au sein de certaines populations européennes.

À Bruxelles, les contextes opérationnel et politique sont complexes, avec de délicates questions d'équilibre entre les institutions européennes, de même qu'entre ces institutions et les États membres de l'Union. Les modifications du paysage politique peuvent, selon les cas, faciliter ou compliquer les efforts déployés par le HCR pour atteindre ses objectifs au niveau national et communautaire.

L'accès humanitaire demeure difficile dans certaines régions du Nord-Caucase.

## Réalisations et impact

Les domaines politiques couverts par le HCR en Europe en 2008 se sont étendus au-delà des questions d'asile et de migrations et au-delà des frontières de l'Union. Les questions traitées sont allées des déplacements forcés, de l'aide humanitaire, des solutions durables et du développement au renforcement des capacités, à la consolidation de la paix, à la gouvernance et à d'autres sujets en rapport avec les situations de sortie de conflit.

### Assurer la protection de toutes les personnes relevant de la compétence du HCR et prendre en compte des critères d'âge, de genre et de diversité dans les opérations

Par sa présence en Grèce, en Italie (Lampedusa, Sardaigne, Sicile) et à Malte, le HCR a continué à suivre le respect des normes de protection internationale en Méditerranée, où les frontières de l'UE sont toujours soumises à une forte pression du fait des migrations mixtes. La coopération avec des gouvernements, destinée à améliorer l'accès au territoire des demandeurs d'asile qui empruntent cet itinéraire migratoire, a entraîné certaines améliorations. Le HCR espère qu'il sera possible de faire plus et de préserver les réalisations.

Les bureaux du HCR collaborent avec les gouvernements et d'autres partenaires pour améliorer les conditions d'accueil, en particulier des groupes vulnérables, qui sont préoccupantes dans l'ensemble de l'Europe.

À travers l'Europe, on observe des différences significatives dans les taux de reconnaissance du statut de réfugié pour certains groupes de demandeurs d'asile. Ces disparités sont révélatrices de problèmes de qualité dans l'évaluation des demandes et dans les processus décisionnels. Des problèmes similaires se posent dans le cas des groupes vulnérables, en particulier des mineurs non accompagnés, dont l'accès à la protection en Europe peut varier considérablement selon le pays où ils déposent

leur demande d'asile. Le HCR s'emploie à remédier à ce problème en collaboration avec les gouvernements, l'UE et d'autres partenaires.

### Affirmer et développer un régime de protection internationale

Le HCR suit activement les processus législatifs, les politiques et les pratiques des pays européens en matière d'asile. Le Haut Commissariat offre un appui à la détermination du statut de réfugié, en particulier en Europe orientale.

Suite au succès de l'Initiative d'assurance qualité introduite au Royaume-Uni, un projet analogue d'envergure régionale, a été lancé en Europe centrale. Ce projet, destiné à aider les gouvernements à élaborer et à maintenir des régimes de protection internationale, est aujourd'hui mis en œuvre en Allemagne, en Autriche, en Bulgarie, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie et en Slovénie.

Afin d'aider les États européens à garantir les droits des demandeurs d'asile, le HCR a conclu des accords de suivi aux frontières avec les services de police des frontières et des ONG au Bélarus, en Hongrie, en Roumanie, en Slovaquie et en Slovénie. Un accord doit être conclu avec la Pologne au début de l'année 2009.

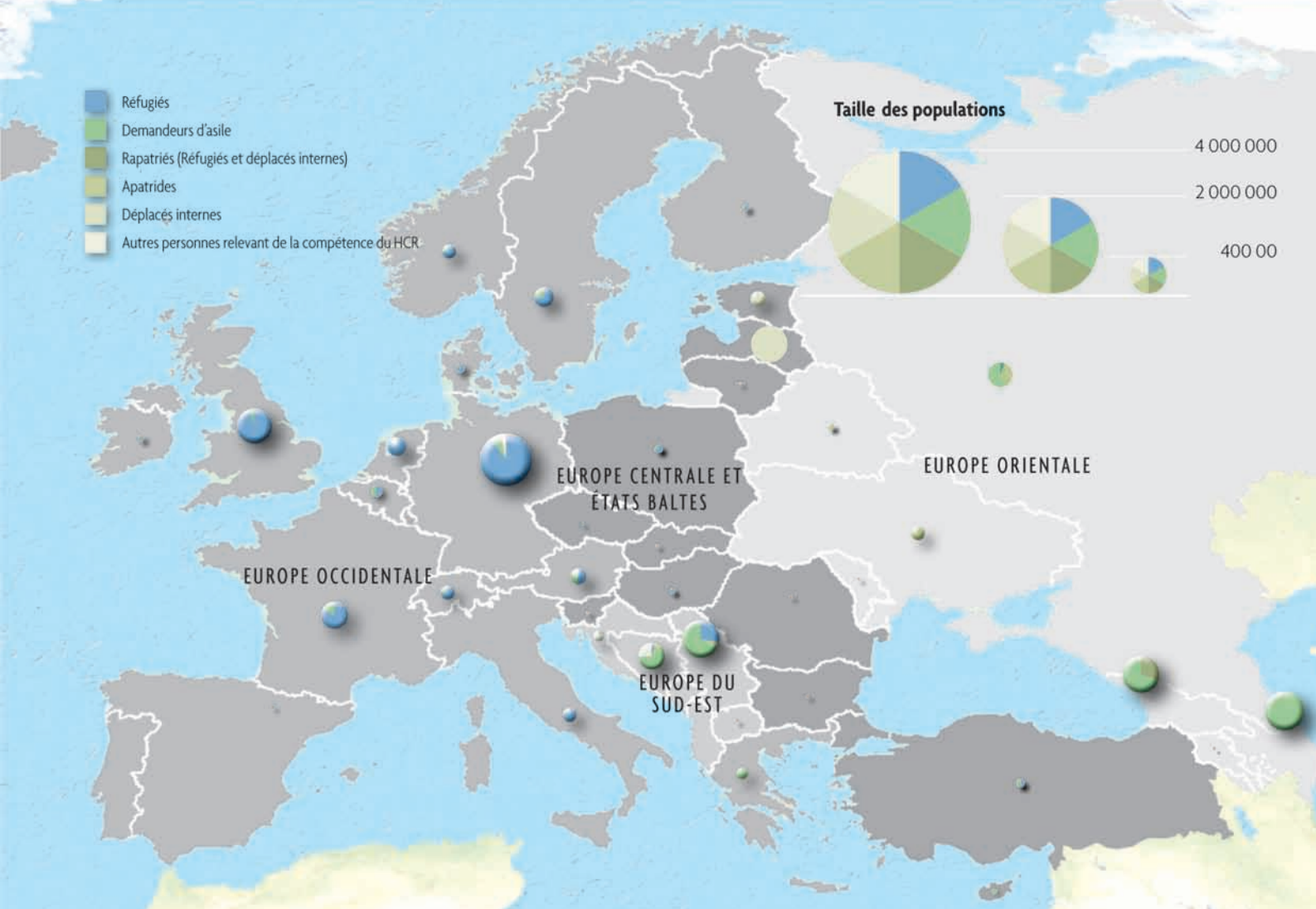
Le Haut Commissariat a également procédé à des interventions judiciaires directes et indirectes. La Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg s'est prononcée contre les interprétations restrictives qu'un certain nombre d'États font de leurs obligations en matière de protection internationale.

À travers l'Europe, le HCR a appelé les États à établir des procédures pour déterminer les cas d'apatridie. Lorsque cela était approprié, le Haut Commissariat a prôné l'adhésion aux Conventions sur l'apatridie et l'intégration des droits garantis par ces textes dans les législations nationales.

### Parvenir à des solutions durables

Addressing protracted refugee situations was one of the top priorities of the HCR in 2008. It was to address the situation of long-term refugee populations. In Europe, the Organization has been forced to find durable solutions for displaced persons inside or outside their countries of origin because of conflicts in the Balkans and the Caucasus. The objective was to develop strategies with a long time horizon that would allow for a permanent end to these displacement episodes.

Les efforts de plaidoyer des bureaux du HCR en Europe ont appuyé le partage des responsabilités moyennant la mise en place de nouveaux programmes de réinstallation pour les réfugiés qui attendent des solutions durables. Par exemple, la conclusion d'un accord tripartite entre le Gouvernement roumain, l'OIM et le HCR en 2008 a abouti à la création d'un Centre de transit et d'évacuation à Timisoara. Le Centre offrira un lieu sûr aux réfugiés qui doivent être évacués et pour lesquels on n'a pas encore trouvé de solution durable.



○ *Forger des partenariats dynamiques*  
 Dans le contexte européen, les partenariats avec les gouvernements, les ONG et la société civile sont d'une importance cruciale pour le maintien des normes de protection internationale et le respect des droits des demandeurs d'asile. Les partenariats sont encore plus importants dans les cas où l'augmentation des mouvements migratoires mixtes, conjuguée à la crise financière mondiale, a un effet sur l'opinion de la population au sujet de la politique d'immigration.

Dans le cadre de la réforme des Nations Unies, le bureau du HCR en Albanie a participé au projet pilote « Unis dans l'action ». Le directeur du Bureau pour l'Europe a participé aux travaux de l'Équipe des directeurs régionaux pour l'Europe, qui a réuni les directeurs régionaux d'un certain nombre d'institutions des Nations Unies pour débattre de questions pratiques et faire ainsi progresser la réforme et sa mise en œuvre.

○ *Renforcer les relations extérieures*  
 Le HCR s'est employé à accroître sa notoriété en Europe et à susciter un appui plus conséquent des

gouvernements, du grand public et du secteur privé. Le soutien généreux que les pays européens et les donateurs du secteur privé ont apporté aux opérations de l'Organisation témoigne du succès de ces efforts.

### | Contraintes |

En raison de l'attention croissante accordée à la lutte contre l'immigration clandestine en Europe, les gouvernements n'ont pas toujours été sensibles à la nécessité d'intégrer la sauvegarde des droits de l'homme et la protection des réfugiés dans les mesures politiques.

Les attitudes xénophobes, qui ont pris de l'importance depuis que la crise financière mondiale a éclaté, figurent parmi les contraintes les plus importantes, de par leur effet négatif sur les populations qui relèvent de la compétence du HCR à travers l'Europe.

Enfin, l'accès humanitaire constitue toujours un défi majeur. Bien que ce problème ne soit pas propre au contexte européen, il a eu un impact considérable sur les opérations du HCR au Caucase. ■

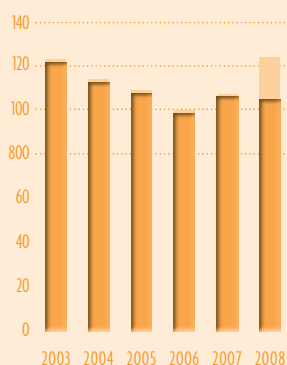
## Financement

**Bon nombre de gouvernements de la région** offrent des fonds pour financer les locaux et les charges courantes du HCR dans leur pays, ce qui aide à maintenir les frais administratifs à un niveau modeste. Cette aide a été particulièrement importante, en raison des fluctuations significatives observées dans les taux de change entre l'Euro et le dollar américain en 2008. Plusieurs bureaux d'Europe ont bénéficié d'allocations extrabudgétaires, qui ont aidé à compenser la perte de pouvoir d'achat causée par les variations des taux de change.

### Dépenses en Europe 2003-2008

■ Budget annuel  
■ Budget supplémentaire

Millions (dollars E.-U.)



Budget et dépenses en Europe (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
<b>Europe orientale</b>						
Arménie	1 619 055	1 000 000	<b>2 619 055</b>	1 616 847	938 910	<b>2 555 757</b>
Azerbaïdjan	3 938 197	0	<b>3 938 197</b>	3 773 277	0	<b>3 773 277</b>
Bélarus	1 501 672	0	<b>1 501 672</b>	1 332 856	0	<b>1 332 856</b>
Fédération de Russie	13 555 676	400 000	<b>13 955 676</b>	13 323 304	387 136	<b>13 710 440</b>
Géorgie	6 223 971	39 437 073	<b>45 661 044</b>	6 163 689	15 542 423	<b>21 706 112</b>
République de Moldova	715 996	0	<b>715 996</b>	703 321	0	<b>703 321</b>
Ukraine	3 104 464	0	<b>3 104 464</b>	2 937 820	0	<b>2 937 820</b>
Activités régionales <sup>1</sup>	1 654 913	0	<b>1 654 913</b>	1 130 064	0	<b>1 130 064</b>
<b>Sous-total</b>	<b>32 313 943</b>	<b>40 837 073</b>	<b>73 151 016</b>	<b>30 981 176</b>	<b>16 868 469</b>	<b>47 849 646</b>
<b>Europe du Sud-Est</b>						
Albanie	756 937	0	<b>756 937</b>	728 305	0	<b>728 305</b>
Bosnie-Herzégovine	6 202 741	0	<b>6 202 741</b>	6 129 860	0	<b>6 129 860</b>
Croatie	3 752 898	0	<b>3 752 898</b>	3 513 279	0	<b>3 513 279</b>
L'ex-République yougoslave de Macédoine	3 188 783	0	<b>3 188 783</b>	3 064 337	0	<b>3 064 337</b>
Monténégro	2 859 094	0	<b>2 859 094</b>	2 642 455	0	<b>2 642 455</b>
Serbie	24 661 546	0	<b>24 661 546</b>	23 393 310	0	<b>23 393 310</b>
<b>Sous-total</b>	<b>41 421 999</b>	<b>0</b>	<b>41 421 999</b>	<b>39 471 546</b>	<b>0</b>	<b>39 471 546</b>
<b>Europe centrale et États baltes</b>						
Bulgarie	897 312	0	<b>897 312</b>	893 119	0	<b>893 119</b>
Chypre	917 933	0	<b>917 933</b>	861 661	0	<b>861 661</b>
Hongrie	2 625 628	0	<b>2 625 628</b>	2 604 961	0	<b>2 604 961</b>
Pologne	1 004 979	0	<b>1 004 979</b>	872 660	0	<b>872 660</b>
République tchèque	459 026	0	<b>459 026</b>	427 085	0	<b>427 085</b>
Roumanie	1 065 758	0	<b>1 065 758</b>	953 972	0	<b>953 972</b>
Slovaquie	541 824	0	<b>541 824</b>	443 303	0	<b>443 303</b>
Slovenie	184 299	0	<b>184 299</b>	97 894	0	<b>97 894</b>
Turquie	6 416 072	2 244 230	<b>8 660 302</b>	6 275 213	2 104 786	<b>8 379 999</b>
Activités régionales <sup>2</sup>	87 636	0	<b>87 636</b>	76 522	0	<b>76 522</b>
<b>Sous-total</b>	<b>14 200 467</b>	<b>2 244 230</b>	<b>16 444 697</b>	<b>13 506 392</b>	<b>2 104 786</b>	<b>15 611 177</b>
<b>Europe occidentale</b>						
Allemagne	2 666 184	0	<b>2 666 184</b>	2 467 082	0	<b>2 467 082</b>
Autriche	1 013 921	0	<b>1 013 921</b>	984 353	0	<b>984 353</b>
Belgique	3 907 597	0	<b>3 907 597</b>	3 805 558	0	<b>3 805 558</b>
Espagne	1 491 194	0	<b>1 491 194</b>	1 355 689	0	<b>1 355 689</b>
France	2 987 580	0	<b>2 987 580</b>	2 804 801	0	<b>2 804 801</b>
Grèce	1 284 717	0	<b>1 284 717</b>	1 155 893	0	<b>1 155 893</b>
Irlande	759 115	0	<b>759 115</b>	724 038	0	<b>724 038</b>
Italie	4 090 509	0	<b>4 090 509</b>	3 914 862	0	<b>3 914 862</b>
Malte	119 221	0	<b>119 221</b>	112 018	0	<b>112 018</b>
Portugal	88 000	0	<b>88 000</b>	86 036	0	<b>86 036</b>
Royaume-Uni	2 012 374	0	<b>2 012 374</b>	1 741 902	0	<b>1 741 902</b>
Suède	1 697 734	0	<b>1 697 734</b>	1 629 789	0	<b>1 629 789</b>
Suisse	746 260	0	<b>746 260</b>	675 230	0	<b>675 230</b>
<b>Sous-total</b>	<b>22 864 404</b>	<b>0</b>	<b>22 864 404</b>	<b>21 457 249</b>	<b>0</b>	<b>21 457 249</b>
<b>Total</b>	<b>110 800 814</b>	<b>43 081 303</b>	<b>153 882 117</b>	<b>105 416 363</b>	<b>18 973 255</b>	<b>124 389 618</b>

<sup>1</sup> Inclut pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat".

<sup>2</sup> Inclut des activités au Bélarus, en République de Moldova et en Ukraine, et le renforcement des capacités de protection.

<sup>3</sup> Inclut la promotion du droit des réfugiés.

## Contributions volontaires pour l'Europe (dollars E.-U.)

Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Australie		438 679	438 679
Australia for UNHCR		156 191	156 191
Autriche	63 864		63 864
Belgian Lottery	51 020		51 020
Belgique	92 014	120 466	212 480
Bulgarie		69 649	69 649
Canada	204 499	889 952	1 094 451
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	133 259	837 000	970 259
Banque de développement du Conseil de l'Europe	264 366	602 332	866 698
Chypre	9 351		9 351
République tchèque		321 244	321 244
Danemark	27 620		27 620
Deutsche Stiftung für UNO (Allemagne)		82 277	82 277
Fondation Divac (Serbie)	1 018 474		1 018 474
España con ACNUR (Espagne)		6 455	6 455
Eurocash (Pologne)		30 117	30 117
Commission européenne	8 134 340	1 438 173	9 572 513
Finlande		180 466	180 466
France	567 143	289 269	856 412
Allemagne	583 090	723 173	1 306 263
Grèce	133 524	233 530	367 054
Donations en ligne (Siège)		637	637
SAR Princesse Haya Bint Al Hussein (Émirats arabes unis)	70 500		70 500
Irlande	163 400	206 056	369 456
Italie	1 747 156	422 088	2 169 243
Japon*	1 000 000	934 579	1 934 579
Japan Association for UNHCR	17 917	33 333	51 250
Lettonie	4 608		4 608
Linfil Holding B.V. (Pays-Bas)		44 645	44 645
Fondation Medicor (Liechtenstein)	65 100		65 100
Pays-Bas	676 000		676 000
Norvège		867 537	867 537
Pologne	132 888		132 888
Donateurs privés - Belgique	14 126		14 126
Donateurs privés - Canada		1 349	1 349
Donateurs privés - Chine		1 103	1 103
Donateurs privés - Chypre	30 852		30 852
Donateurs privés - Grèce		18 211	18 211
Donateurs privés - Royaume-Uni	64 483	2 309	66 792
Roumanie	270 189	120 310	390 500
Fédération de Russie	1 000 000		1 000 000
Espagne	699 693	421 632	1 121 325
Statoil Azerbaïdjan	159 225		159 225
Suède	6 163 328	1 223 886	7 387 214
Suisse	2 378 697		2 378 697
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	58 333		58 333
Royaume-Uni	602 824	3 989 438	4 592 261
États-Unis	16 650 769	3 487 500	20 138 269
<b>Total</b>	<b>43 252 654</b>	<b>18 193 586</b>	<b>61 446 240</b>

\* Ce donateur a contribué au fonds suivant affecté à la région Europe :

Affectation	Donateur	Budget annuel
Région Europe	Japon	400 000
<b>Total</b>		<b>400 000</b>

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat".